

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 04541

Numéro SIREN : 538 798 398

Nom ou dénomination : A.R.P2

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/023383

Désignation de l'entreprise : ARP2		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 106 AVENUE TOLOSANE		31520 RAMONVILLE ST AGNE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 53879839800037		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/12/2018	
		N-1 31/12/2017	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

L'ANNEXE A COMPLETER PAR LE DEULAKANI

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA	50 000	50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	1 062 192	584 326	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	529 254	477 866	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)		DL	1 646 446	1 117 192
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	15 802	45 000	
	Provisions pour charges	DQ	506 219	415 626	
	TOTAL (III)		DR	522 021	460 626
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 144	2 458	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	103	255	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 731 685	4 477 529	
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 647 508	2 554 986	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	184 300	292 618	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	6 567 740	7 327 846	
Ecart de conversion passif *		(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 736 207	8 905 664	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 567 740	7 327 846	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 131		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

L'ANCIENNE A CONSERVER PAR LE DEULAKA/VI

L'ANCIENNE A CONSERVER PAR LE DEULAKA/VI

		Exercice N				Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE	FF	
		FG	27 008 758	FH	FI	26 904 924
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	27 008 758	FK	FL	26 904 924
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	769 894
	Autres produits (1) (11)				FQ	158
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	27 778 810
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	17 832 057
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	379 646
	Salaires et traitements*				FY	6 047 685
	Charges sociales (10)				FZ	2 644 831
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*		GA	77 851
			{ - dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	90 593
	Autres charges (12)				GE	11 185
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	27 083 848
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	694 961
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	141
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	141
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	36 601
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	36 601
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(36 460)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	658 501

Désignation de l'entreprise : ARP2Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	29 198	98 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	29 198	98 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	158 445	91 176		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		15 000		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	158 445	106 176		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(129 247)	(8 176)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 808 149	27 469 190		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	27 278 895	26 991 323		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	529 254	477 866		
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY				
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP				
	{ - Crédit bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	36 601	37 077		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	769 894	466 222		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
	Cf état annexe		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
			158 445		29 198	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 1 117 192
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 529 254
- Capitaux Propres à la clôture : 1 646 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 281 324 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 254 206
Autres créances	187 513
Total	2 441 719

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 013
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 333
Dettes fiscales et sociales	2 208 005
Autres dettes	184 237
Total	2 658 588

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	199 846
Total	199 846

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	27 008 758
Total	27 008 758

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 008 758
Total	27 008 758

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	6
Ouvriers	142
Total	158

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	36 601	
Dont entreprises liées	31 832	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 280 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 13 280.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 473 173 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 33 046 € est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	9 948
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 735
52 à 59 ans	6 à 13 ans	456 490
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		473 173

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAX	29 198	78750000
Total	29 198	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACTIONNELLES	87 410	67180000
- CONTRAVENTIONS	1 035	67120000
- CONTROLE DGCCRF	70 000	67120000
Total	158 445	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS CHARGES FILIALES	725 507
REFACTURATIONS FORMATIONS	33 089
REMBOURSEMENT CPAM/MUT/FONGECIF	11 298
Total	769 894

A.R.P2

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 Euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
R.C.S. TOULOUSE B 538 798 398

AGM DU 28 JUIN 2019
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIÈME DÉCISION - Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 529 254 Euros au compte « Report à nouveau » créditeur qui passe ainsi de 1 062 192 Euros à 1 591 446 Euros.

QUATRIÈME DÉCISION - Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président :
Didier MONTEGUT





A.R.P2

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
RELATIVE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale mixte afin de vous rendre compte de l'activité de notre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice ainsi que l'affectation de son résultat.

Le Commissaire aux Comptes a reçu toutes les informations nécessaires à la réalisation de ses diligences et à l'émission de son rapport.

**I – SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, Terminal 2, les services d'assistance en escale (c'est à dire toutes les opérations effectuées à l'occasion de l'escale d'un avion dans un aéroport et se rapportant à l'aéronef lui-même, aux passagers et au fret) suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 3. L'assistance « bagages », 5. L'assistance « opération en piste », 6. L'assistance « nettoyage et service avion », 7. L'assistance « carburant et huile », 8. L'assistance « d'entretien en ligne », 10. L'assistance « transport au sol », 11. L'assistance « service commissariat ».

Le niveau et l'activité et le chiffre d'affaires annuel ont été proche des valeurs de 2017 (variation CA de 0.4%).

Les charges d'exploitation et les frais de personnel ont été maîtrisés, permettant une progression du résultat d'exploitation de 172K€.

II – PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation actuellement en vigueur.

DM

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 27 008 758 € contre 26 904 924 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 0,39 %,
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 27 778 810 € contre 27 371 151 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 1,49 %,
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 27 083 848 € contre 26 848 071 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 0,88 %,
- Le résultat d'exploitation ressort à 694 961 € contre 523 079 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 32,86 %,
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 047 685 € contre 5 970 024 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 1,30 %.
- Le montant des charges sociales s'élève à 2 644 831 € contre 2 571 366 € au titre de l'exercice précédent soit une augmentation de 2,86 %. Ce montant prend en compte le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi pour un montant de 281 324 €.

La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation ainsi qu'au développement de l'emploi

L'intéressement des salariés est de 108 182 €.

Il est précisé que la société a supporté une somme de 2 309 555 € de dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de (36 460) €, contre (37 037) € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 658 501 € contre 486 042 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de (129 247) €, de l'impôt sur les bénéfices de 0 €, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 529 254 € contre un bénéfice de 477 866 € au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la société s'élevait à 8 736 207 € contre 8 905 664 € pour l'exercice précédent.

III – INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons les informations suivantes :

- pour les fournisseurs de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant

DM

ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats (H.T. et TTC) de l'exercice,

- pour les clients de la société : le nombre et le montant total (H.T. ou TTC) des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, ce montant étant ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires (H.T. ou TTC) de l'exercice.

IV – ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

V – ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVE D'AVENIR

Notre société doit poursuivre ses efforts d'optimisation afin d'accroître sa faculté d'adaptabilité face aux variations d'activité.

Cette recherche d'amélioration continue devrait permettre de poser des bases solides, propices au développement de notre société sur le périmètre de CDG T2.

VI – RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nous vous informons que le tableau prévu à l'article R. 225-102 , alinéa 2, du Code de commerce, faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices, a été annexé au présent rapport.

VII – DIVIDENDES DISTRIBUÉS ANTÉRIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que nous n'avons procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

VIII – DÉPENSES ET CHARGES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 et 5, dudit code, s'élève à 195 176 Euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et que l'impôt supporté à ce titre est de 54 649,28 Euros.

IX – FILIALES, PARTICIPATIONS, SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

La société ne possède pas de filiale, n'a pas de participation dans une autre société et ne contrôle aucune société.

DM

Nous vous rappelons que notre société est contrôlée par la société ALYZIA.

X – MENTION DES SUCCURSALES EXISTANTES

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que notre société n'a pas de succursale.

XI – ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

XII – PRÊTS DE TRÉSORERIE INTERENTREPRISES

Au cours de l'exercice écoulé, aucun prêt de trésorerie interentreprises n'a été concédé par votre société.

XIII – APPROBATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 faisant ressortir un bénéfice de 529 254 Euros.

Le résultat de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 est un bénéfice de 529 254 Euros que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à Nouveau » créditeur qui passerait ainsi de 1 062 192 Euros à 1 591 446 Euros.

XIV – MODIFICATION DES ARTICLES 16, 17 ET 20 DES STATUTS

Le Président, eu égard aux nouvelles normes légales portant sur les obligations de rédaction du rapport de gestion de nomination des Commissaires aux Comptes, propose de modifier les articles 16, 17 et 20 des statuts.

XV – CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE, DENOMMÉES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous signalons qu'aucune convention prévue à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DM

XVI – QUITUS A VOTRE PRÉSIDENT

Nous vous demandons de donner quitus de sa gestion à votre Président au titre de l'exercice sous examen clos le 31 décembre 2018.

XVII – INFORMATIONS PORTANT SUR LES CONDITIONS DE REPRISE D'UNE SOCIÉTÉ PAR SES SALARIÉS ET SUR LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ CONCERNANT LA DÉTENTION DE SON CAPITAL

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle doit dorénavant constater que l'obligation relative à l'organisation des deux informations triennales aux salariés de la société sur les sujets suivants a été respectée :

- les conditions juridiques, les avantages et les difficultés de la reprise d'une société par ses salariés et les aides dont ils peuvent bénéficier,
- les orientations générales de l'entreprise relatives à la détention de son capital notamment sur le contexte et les conditions d'une cession de celle-ci et, le cas échéant, sur le contexte et les conditions d'un changement capitalistique substantiel.

Ces informations doivent indiquer :

- les principales étapes d'un projet de reprise d'une société, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,
- une liste d'organismes pouvant fournir un accompagnement, des conseils ou une formation en matière de reprise d'une société par les salariés,
- les éléments généraux relatifs aux aspects juridiques de la reprise d'une société par les salariés, en précisant les avantages et les difficultés pour les salariés et pour le cédant,
- les éléments généraux en matière de dispositifs d'aide financière et d'accompagnement pour la reprise d'une société par les salariés,
- une information générale sur les principaux critères de valorisation de la société, ainsi que sur la structure de son capital et son évolution prévisible,
- le cas échéant, une information générale sur le contexte et les conditions d'une opération capitalistique concernant la société et ouverte aux salariés.

Nous vous remercions de prendre acte que les informations ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 soit depuis moins de trois ans.

DM

XVIII – MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Nous vous rappelons que la société, comme toutes les sociétés, devait avoir mis en place, au 25 mai 2018, les mesures relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les diverses mesures nécessaires ont été mises en place et un référent a été nommé.

Les salariés ont été informés, individuellement par courrier et collectivement par affichage.

XIX – MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

Notre société mère, la société G3S-ALYZIA, a mis en place un dispositif de prévention de la corruption.

Ce dispositif étant conçu pour s'appliquer à la société G3S-ALYZIA ainsi qu'à l'ensemble de ses filiales, notre société est dispensée de la mise en place, à son niveau, d'un dispositif indépendant.

Depuis la mise en place de ce dispositif, un responsable de la conformité anti-corruption a été nommé, les formations sont en cours et aucun signalement n'a été fait par le biais du dispositif de prévention de la corruption.

XX – PROCÉDURES RELATIVES AUX LANCEURS D'ALERTE

Conformément aux dispositions légales, la société a mis en place une procédure pour recueillir les signalements effectués par les lanceurs d'alertes.

Cette procédure a été portée à la connaissance des salariés de la société par la remise d'une note explicative à chacun d'eux, le signalement devant être effectué au supérieur hiérarchique ou au référent.

Conformément aux dispositions légales, aucun signalement n'a été effectué. Cette procédure est effective depuis le 1^{er} janvier 2018.

XXI – OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Nous vous informons que le Comité d'Entreprise a reçu tous les documents communiqués aux associés, les communications ayant été faites simultanément.

Conformément à l'article L 2323-8 du Code du travail, le texte des éventuelles observations du Comité d'Entreprise a été annexé au présent rapport.

DM

Les projets de résolutions qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport, nous vous prions de bien vouloir les approuver, et nous vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.

Le Président :

Didier MONTEGUT

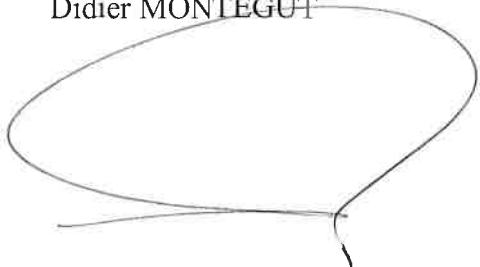
A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

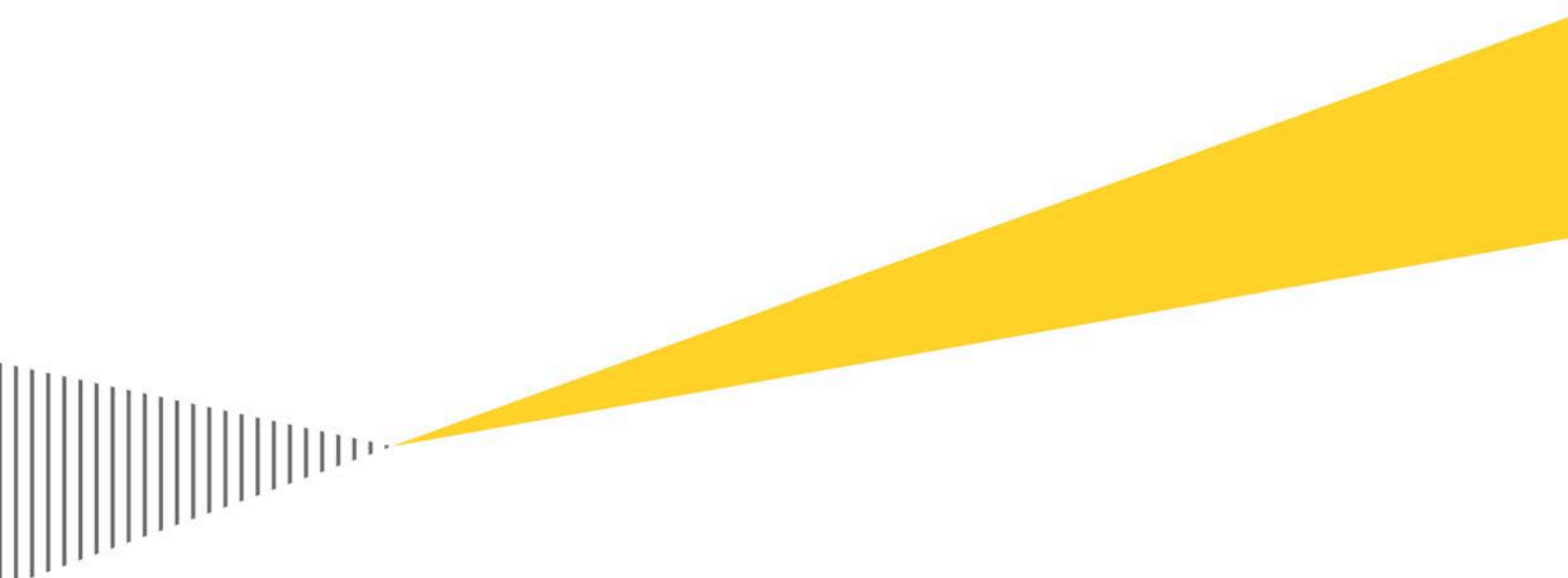
Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

ARP 2

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	510	50 000	50 000	50 000	50 000
Nbre des actions ordinaires existantes	51	5 000	5 000	5 000	5 000
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	18 690 340	23 406 385	24 030 303	26 904 924	27 008 758
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	289 660-	831 962	700 496	547 865	668 500
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	355 336-	674 006	589 333	477 866	529 254
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	5 679.61-	166.39	140.10	109.57	133.70
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6 967.38-	134.80	117.87	95.57	105.85
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	109	134	157	150	158
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 733 066	4 794 525	5 530 397	5 970 024	6 047 685
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 713 792	2 206 525	2 550 990	2 884 065	2 866 497

ARP2
31520 RAMONVILLE ST AGNE



A.R.P2

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.R.P2

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P2,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P2 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement



s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 21 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme Guirauden

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 600	27 600				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 187 698	2 057 115	130 583	195 636	65 053	33.25
	Autres immobilisations corporelles	246 213	164 741	81 472	72 442	9 030	12.46
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations en cours	28 513		28 513		28 513	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	105 942		105 942	105 942		
	Total II	2 595 966	2 249 456	346 510	374 020	27 510	7.36
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 565 231		4 565 231	4 362 226	203 005	4.65
	Autres créances	3 624 621		3 624 621	3 785 232	160 611	4.24
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités				5 569	5 569	100.00
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	199 846		199 846	378 618	178 772	47.22
	Total III	8 389 697		8 389 697	8 531 644	141 947	1.66
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 985 663	2 249 456	8 736 207	8 905 664	169 457	1.90

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12		Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	1 062 192		584 326		477 866	81.78
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		529 254		477 866		51 387	10.75
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		1 646 446		1 117 192		529 254	47.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	15 802		45 000		29 198	64.88
	Provisions pour charges	506 219		415 626		90 593	21.80
	Total III	522 021		460 626		61 395	13.33
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	4 144		2 458		1 687	68.62
	Emprunts et dettes financières diverses	103		255		152	59.78
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 731 685		4 477 529		745 844	16.66
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	2 647 508		2 554 986		92 523	3.62
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	184 300		292 618		108 319	37.02
	Produits constatés d'avance (1)						
Total IV		6 567 740		7 327 846		760 106	10.37
Ecart de conversion passif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 736 207		8 905 664		169 457	1.90

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 6 567 740
 7 327 846

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	27 008 758		27 008 758	26 904 924		103 834	0.39
Chiffre d'affaires NET	27 008 758		27 008 758	26 904 924		103 834	0.39
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			769 894	466 222		303 672	65.13
Autres produits			158	5		153	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			27 778 810	27 371 151		407 659	1.49
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			17 832 057	17 809 704		22 353	0.13
Impôts, taxes et versements assimilés			379 646	342 541		37 105	10.83
Salaires et traitements			6 047 685	5 970 024		77 662	1.30
Charges sociales			2 644 831	2 571 366		73 465	2.86
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			77 851	88 813		10 962	12.34
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			90 593	64 186		26 407	41.14
Autres charges			11 185	1 437		9 748	678.35
Total des Charges d'exploitation (II)			27 083 848	26 848 071		235 777	0.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			694 961	523 079		171 882	32.86
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers Produits financiers de participations (3) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	141	39	102	261.54
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	36 601	37 076	475	1.28
2. Résultat financier (V-VI)	36 460	37 037	577	1.56
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	658 501	486 042	172 459	35.48
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	29 198	98 000	68 802	70.21
Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	158 445	106 176	52 269	49.23
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	129 247	8 176	121 071	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	27 808 149	27 469 190	338 959	1.23
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 278 895	26 991 323	287 572	1.07
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	529 254	477 866	51 387	10.75

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

36 601
 37 077

Dossier N° ARP2 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2018 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 1 117 192
- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : 529 254
- Capitaux Propres à la clôture : 1 646 446

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 281 324 €. La société a demandé un préfinancement à BPI au titre de ce mécanisme. Le préfinancement est réglé directement à Alyzia Holding. La société a décidé d'affecter ce crédit d'impôt au soutien de l'investissement, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'au développement de l'emploi.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 254 206
Autres créances	187 513
Total	2 441 719

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 013
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	265 333
Dettes fiscales et sociales	2 208 005
Autres dettes	184 237
Total	2 658 588

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	199 846
Total	199 846

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	27 008 758
Total	27 008 758

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	27 008 758
Total	27 008 758

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	6
Ouvriers	142
Total	158

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	36 601	
Dont entreprises liées	31 832	

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 13 280 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 13 280.00€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2018, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 473 173 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 33 046 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette actuarielle à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	9 948
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 735
52 à 59 ans	6 à 13 ans	456 490
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		473 173

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 2%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PROVISIONS LITIGES PRUD'HOMAU	29 198	78750000
Total	29 198	
Charges exceptionnelles		
- IND TRANSACTIONNELLES	87 410	67180000
- CONTRAVENTIONS	1 035	67120000
- CONTROLE DGCCRF	70 000	67120000
Total	158 445	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS CHARGES FILIALES	725 507
REFACTURATIONS FORMATIONS	33 089
REMBOURSEMENT CPAM/MUT/FONGECIF	11 298
Total	769 894

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise : ARP2													Néant		*										
CADRE A			IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1			Augmentations													
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ				D8				D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	27 600			KE				KF								
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI								
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				]		KJ				KK				KL					
				Dont Composants		M1				]		KM				KN				KO					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				]		KM				KN				KO					
				Dont Composants		M2				]		KP				KQ				KR					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						Dont Composants		M2				]		KP				KQ				KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						Dont Composants		M3				]		KS	2 187 698			KT				KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *								KV	162 148			KW				KX	21 828						
										KY				KZ				LA							
		Matériel de transport *								LB	62 237			LC				LD							
				Matériel de bureau et mobilier informatique								LE				LF				LG					
	Emballages récupérables et divers *								LE				LF				LG								
			Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ	28 513					
	Avances et acomptes								LK				LL				LM								
	TOTAL III								LN	2 412 083			LO				LP	50 341							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T								
	Autres participations								8U				8V				8W								
	Autres titres immobilisés								1P				1R				1S								
	Prêts et autres immobilisations financières								1T	105 942			1U				1V								
	TOTAL IV								LQ	105 942			LR				LS								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								0G	2 545 625			0H				0J	50 341								
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions						Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
						par virement de poste à poste 1			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN				C0				D0				D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO				LV				LW	27 600			IX	27 600					
CORPORELLES	Terrains						IP				LX				LY				LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA				MB				MC									
				Sur sol d'autrui		IR				MD				ME				MF							
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG				MH				MI									
				Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT					MJ				MK	2 187 698			ML	2 187 698			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU				MM				MN	183 976			MO	183 976								
				Matériel de transport		IV				MP				MQ				MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS				MT	62 237			MU	62 237								
				Emballages récupérables et divers *		IX				MV				MW				MX							
	Immobilisations corporelles en cours					MY					MZ				NA	28 513			NB	28 513					
	Avances et acomptes				NC					ND				NE				NF							
	TOTAL III				IY					NG				NH	2 462 424			NI	2 462 424						
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ					0U				M7				0W						
		Autres participations				I0					0X				0Y				0Z						
		Autres titres immobilisés				11					2B				2C				2D						
Prêts et autres immobilisations financières				12					2E				2F	105 942			2G	105 942							
TOTAL IV				13					NJ				NK	105 942			2H	105 942							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14					0K				0L	2 595 966			0M	2 595 966							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	27 600	PF		PG		PH	27 600
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 992 062	QA	65 053	QB	0	QC	2 057 115
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	107 178	QE	10 692	QF	(0)	QG	117 870
	Immobilisations	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	44 765	QM	2 106	QN	0	QO	46 871
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	2 144 005	QV	77 851	QW	(0)	QX	2 221 856
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	2 171 605	ØP	77 851	ØQ	(0)	ØR	2 249 456

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total généralnon ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total généralnon ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total généralnon ventilé (NW - NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	415 626	4Y	90 593	4Z		5A	506 219
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	45 000	5W		5X	29 198	5Y	15 802
	TOTAL II	5Z	460 626	TV	90 593	TW	29 198	TX	522 021
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	460 626	UB	90 593	UC	29 198	UD	522 021
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	90 593	UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK	29 198		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARP2

31/12/2018

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ARP2

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

105 942

(0)

105 942

DE L'ACTIF
CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres
prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation
antérieurement constituée * UO)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres
collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

8 495 639

6 950

6 950

8 389 697

105 942

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

VG

VH

4 144

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

103

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

3 731 685

Personnel et comptes rattachés

8C

1 432 147

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

1 019 850

Etat et
autres
collectivités
publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

8E

VW

VX

VQ

103 391

92 120

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

184 300

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

6 567 740

VZ

6 567 740

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS informatique

Dossier N° ARP2 en Euros.